

NOU[S]VELLES



© Eric Rosset

DOSSIER

LE CSP AU CŒUR DE L'OPÉRATION PAPYRUS (4-6)

PRÉVENTION

L'URGENCE D'AGIR CONTRE L'ENDETTEMENT DES JEUNES (3)

© Rebecca Bowring



(ÉDITO) L'OPÉRATION PYPYRUS EST DANS L'ADN DU CSP

La lutte contre la précarité et la défense de la justice sociale passent par des engagements forts. Au service des plus démunis depuis plus de 60 ans, le CSP sait ce qu'il faut de courage et de clairvoyance pour faire changer les choses. Cet engagement, qui vaut pour toutes les personnes en situation de précarité, s'impose a fortiori pour des hommes, des femmes et des enfants qui subissent des conditions de vie indignes d'un État de droit.

Avec d'autres organisations, le CSP a travaillé dans l'ombre pendant plus de six ans pour la régularisation des personnes sans

statut légal engagées dans notre société et notre économie. Nous avons œuvré sans relâche pour que prenne fin dans notre canton une zone où règne la loi de la jungle. En permettant, avec des critères stricts, à ces sans-voix de trouver enfin un statut légal, nous luttons contre la précarité qui est le quotidien de ceux qui sont les victimes de marchands de sommeil ou d'employeurs qui profitent de leur fragilité.

L'opération Papyrus est certainement critiquable. Elle laisse des personnes sur le bord du chemin et nous avons dû accepter des

compromis. Notre engagement passe désormais par un suivi du processus, un accompagnement des personnes qui demandent leur régularisation et par une attention particulière apportée à tous les exclus de Papyrus.

Au-delà des préjugés, notre mission est de mettre à jour les failles de notre société et de donner une voix à celles et ceux qui n'en ont pas. Votre soutien nous permet de poursuivre notre action.

Lire notre dossier en pp. 4-6

Alain Bolle

(ACTU) LE REPORT DE CHARGES DÉCORTIQUÉ

Une enquête récente du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) confirme le phénomène du report de charges* sur les organisations d'aide privée. Le CSP appelle à une discussion avec les autorités genevoises.

Nombre d'associations actives dans le domaine social sont confrontées à une sollicitation toujours plus importante de personnes qui ne trouvent pas de réponse auprès des services de l'État. A l'origine de ce phénomène, il faut relever la diminution des ressources publiques qui entraînent une surcharge et

un manque de formation du personnel, auxquels on peut ajouter un manque de moyens.

ADMINISTRATIONS SURCHARGÉES

Comme d'autres organisations, le CSP observe des procédures de plus en plus complexes, des



© Shutterstock

délais très longs et, surtout, une baisse de la qualité de l'accompagnement personnalisé des personnes vivant dans la précarité. Confrontées à des administrations surchargées, certaines personnes préfèrent solliciter directement les associations, quand elles ne nous sont pas adressées par les services publics eux-mêmes.

C'est ce que confirme l'enquête récemment menée par le CAPAS. Issus de tous les domaines de l'action sociale, 80% des participants à cette enquête constatent que les personnes sont aiguillées par les services publics ou qu'elles comptent sur les associations pour pallier la détérioration de l'accompagnement public et l'inaccessibilité des administrations. Les collaborateurs du CSP sont ainsi appelés à trouver des solutions, parfois dans l'urgence, pour des

dépannages financiers et un accompagnement administratif.

UNE SITUATION ANORMALE

Que le CSP doive soutenir financièrement et humainement des personnes qui devraient bénéficier de prestations sociales n'est évidemment pas normal. Ce phénomène étant désormais documenté grâce au rapport produit par le CAPAS, nous espérons pouvoir entrer en discussion avec les autorités concernées pour que des solutions soient trouvées.

Alain Bolle

**« Tout défaut de prise en charge relevant des responsabilités de l'État qui est transféré sur les associations, de manière explicite ou implicite, sans prise en compte des moyens leur permettant d'en assumer les conséquences. »*

CARTOGRAPHIE DU CAPAS

Le CAPAS a été formé en 2012 à l'initiative de 26 associations dans le but de développer la coopération entre les membres; d'assurer la promotion de l'expertise associative; de promouvoir le dialogue entre le public et le privé; d'agir sur le plan de la prévention et d'exercer une fonction d'alerte et d'observatoire des problématiques sociales.

Désormais fort de 39 associations membres actives dans le champ social et sanitaire, ce collectif représente quelque 750 professionnels au service de la

population genevoise, avec l'appui de 2500 bénévoles.

Dans un contexte de crise sociale et économique, il importe que les associations puissent concentrer leurs actions sur les thématiques, entre autres, de l'endettement et du surendettement, de la lutte contre la précarité, du vieillissement de la population, du non-recours aux prestations sociales, de la formation et de la défense enfin des usagers.

Plus d'infos: www.capas-ge.ch

A.B.

(SERVICE) PRÉVENIR L'ENDETTEMENT CHEZ LES JEUNES

Un jeune sur quatre est endetté en Suisse. En partenariat avec l'État de Genève, le CSP propose aux élèves une sensibilisation aux questions d'argent et aux responsabilités qui les attendent.

« Emprunter de l'argent à votre famille ou à vos amis, c'est une bonne idée ? » Ce matin-là, Linda Lahotte, assistante sociale au CSP, s'adresse à une quinzaine d'apprentis de l'École de mécanique de Genève. L'intérêt des élèves est palpable, et c'est volontiers qu'ils se prêtent au jeu des questions-réponses sur la gestion d'un budget et les pièges de la société de consommation.

L'URGENCE D'UNE ACTION CONCERTÉE

En Suisse, un jeune sur quatre est endetté et plus de 80% des personnes surendettées ont contracté leurs dettes avant l'âge de 25 ans. C'est dire l'urgence d'une action concertée auprès d'une population qui touche un premier revenu ou qui est sur le point d'entrer dans la vie active.

Le CSP occupe le champ de la prévention auprès des jeunes depuis 2004 déjà, à l'époque où il avait développé une pièce de théâtre interactive, ainsi que son programme « Les ficelles du budget ». L'année scolaire 2016/17 marque cependant un véritable tournant. Ce sont en effet 116 interventions de pré-

vention – soit plus du double par rapport à l'an dernier – qui ont été proposées. Grâce à un partenariat avec le Département de l'instruction publique et celui des finances, c'est l'ensemble des établissements du postobligatoire, à l'exception des collèges, qui est visé. Cette année, quelque 2000 jeunes âgés de 16 à 20 ans auront ainsi bénéficié de cette action de sensibilisation.

ARGENT ET VALEUR(S)

Loin d'être moralisateurs, les ateliers du CSP sont conçus sur le mode interactif et ludique. Co-animés par un collaborateur du CSP et par un conseiller social du milieu scolaire, ils sont construits autour d'outils qui favorisent la mise en situation et l'échange.

Que représente l'argent pour les jeunes ? Pour l'un des participants, c'est une voiture ; pour l'autre, les vacances. Le photolangage – une série d'images à sélectionner et à commenter – permet aux jeunes de s'exprimer sur les valeurs véhiculées par l'argent. Il permet aussi de rappeler la distinction entre des besoins (le loyer, l'assurance maladie, les impôts, la nourriture...)

QU'EN ONT-ILS PENSÉ ?

« Je travaille à côté de mon apprentissage pour avoir un peu d'argent de poche et je participe déjà à certaines dépenses du ménage pour aider ma mère. L'atelier du CSP est très intéressant. Il conforte ce que ma mère m'a déjà appris : mettre de l'argent de côté et rester prudent. Dès que j'aurai mon premier salaire, j'aimerais partir de chez moi et être indépendant, même si cela comprend quelques risques. »

Herminsul



« J'ai une meilleure connaissance maintenant des charges que j'aurai un jour à payer tous les mois. L'atelier nous donne de bonnes bases et de bons conseils pour le jour où l'on quittera nos parents. Quand je toucherai mon premier salaire, je resterai encore quelque temps chez mes parents pour faire des réserves. Je préfère partir quand je me sentirai prêt et que je serai dans une situation financièrement idéale. »

Vincent



© DR

et des envies, qui sont propres à chacun – pour autant que le budget nous offre cette latitude !

LES MAUVAIS CHOIX DE LÉON

Le second outil se présente sous la forme d'une histoire, celle de Léon, un personnage dont les élèves partagent le parcours sur dix-huit mois. Entrant dans la vie active, Léon

décide de quitter le foyer familial et est confronté à ses premiers choix d'argent. Des choix qui, les élèves s'en rendent rapidement compte, sont peu éclairés.

L'histoire de Léon permet d'aborder les obligations financières découlant d'un premier logement, le fonctionnement de l'administration fiscale et de l'assurance maladie. Elle est aussi l'occasion de décrypter le système du leasing, des cartes de crédits et du crédit à la consommation.

Non dans le but de diaboliser ces derniers, mais d'activer chez les participants une prise de conscience : les jeunes vivent dans une société où la notion de plaisir individuel est attachée au pouvoir d'achat et à la consommation, où ils sont fortement sollicités par les professionnels du marketing. En leur amenant des outils de compréhension, il s'agit de diminuer les risques et de les inciter à consulter rapidement si leur situation financière devait se détériorer.



(DOSSIER) PYPYRUS : UNE RÉVOLUTION POUR LES SANS-PAPIERS

Longtemps tenu secret, Papyrus a été annoncé officiellement en février dernier. Dès sa genèse, en 2011, le CSP a pris une part active à cette opération unique en Suisse, fruit d'un consensus exceptionnel.

On estime à quelques milliers le nombre de personnes qui vivent et travaillent à Genève dans la clandestinité, essentiellement dans l'économie domestique, mais aussi dans l'hôtellerie, la restauration et la construction. Seule une partie d'entre elles entre dans les critères stricts d'une régularisation, tels que définis par Papyrus. Cette opération propose cependant un compromis viable, dont les résultats feront l'objet d'une évaluation.

Visite des coulisses de Papyrus avec le juriste du CSP, Rémy Kammermann, membre du groupe d'experts, et avec notre invitée Martine Brunschwig Graf.

Jusqu'ici, dans les nombreuses procédures de régularisation que le CSP avait accompagnées, régnaient une forme d'arbitraire. L'issue d'une demande semblait en effet reposer davantage sur le hasard ou sur l'opinion personnelle d'un fonctionnaire que sur des principes juridiques. Le pouvoir d'appréciation de l'administration était large et il était très difficile d'évaluer les chances de succès d'une demande. Aussi le CSP ne se hasardait-il à soumettre à l'Office cantonal de la population que des candidats au profil exemplaire.

L'opération Papyrus modifie radicalement cette donne. De l'opacité, nous sommes passés aujourd'hui à des conditions d'attribution d'un permis B claires.

L'INVENTION D'UN DIALOGUE

D'emblée associé à cette opération, le CSP constitue l'une des pierres angulaires de Papyrus. Dès 2011, un groupe d'experts a été chargé par le Conseil d'État de réfléchir à une nouvelle solution au dossier des sans-papiers, bloqué depuis des années par l'intransigeance des autorités. Outre le CSP, ce groupe réunissait d'autres représentants d'associations de défense des sans-papiers à de hauts fonctionnaires genevois actifs dans le domaine de la police des étrangers, de l'économie et du milieu scolaire.

Les chances de succès d'une telle démarche semblaient minces. À ses

débuts, les participants du groupe se regardaient plutôt en chien de faïence. Il a donc fallu commencer par gagner la confiance des uns et des autres et trouver un dénominateur commun qui permettrait de construire un projet ensemble.

CONDITIONS DE VIE ÉHONTÉES

Un consensus a rapidement été trouvé sur la nécessité de lutter contre l'extrême précarité résultant d'un séjour clandestin. Pour les associations comme le CSP, qui se battent depuis toujours pour la défense des plus démunis, c'était une évidence : comment tolérer l'exploitation éhontée subie par les sans-papiers dans le domaine du logement (huit personnes vivant dans une pièce et payant chacune CHF 400 pour un matelas), du travail (certaines de nos consultantes reçoivent CHF 1000 par mois pour un emploi à plein temps) ou même de l'intégrité corporelle, avec des prédateurs sexuels profitant du fait que leurs victimes n'osent pas se plaindre ? Ces constats sont partagés du côté de l'État. S'y ajoute en outre un élément plus institutionnel : comment tolérer que dans un État de droit se développe une zone où règne la loi de la jungle ?

Cette idée commune a permis au groupe d'experts d'avancer dans la conviction que le statu quo n'était pas tenable. Elle a fondé l'élaboration d'un accord, d'abord entre Genevois, puis avec les autorités fédérales, qui, sans modifier la loi



© Alberto Campi

existante, ouvrirait la voie à une approche plus rationnelle de la régularisation des clandestins. C'est cela, l'avancée majeure de Papyrus et elle bénéficiera aux centaines de personnes qui vivent depuis des années dans l'ombre à Genève, sans y causer le moindre tort.

L'EXIGENCE DU SECRET

Parce qu'il permettait la liberté des discussions, le secret qui a entouré ce groupe pendant de nombreuses années a favorisé l'aboutissement de la négociation. La phase test qui a précédé l'annonce officielle de Papyrus a constitué un autre atout, dans la mesure où elle permettait une expérience grandeur nature.

Malheureusement, cette opération laisse certaines personnes sur le chemin, notamment dans le domaine de l'asile. L'amélioration de la situation des sans-papiers ne peut que mettre en lumière la condition injuste et sans issue de ceux qui ont eu le malheur de prononcer une fois le mot « asile » et qui se retrouvent de ce fait exclus de toute possibilité de régularisation. Le CSP continuera évidemment à se battre pour tous les exclus de Papyrus.

Rémy Kammermann

(+) L'ESSENTIEL EN QUELQUES POINTS

- > **Pas de changement du cadre législatif :** la Loi sur les étrangers n'a pas été modifiée ; la régularisation des sans-papiers relève de la compétence de la Confédération, sur proposition des cantons qui lui adressent les dossiers.
- > **Critères de régularisation :** séjour continu de cinq ans pour une famille avec enfants scolarisés, dix ans pour les célibataires ; niveau de français A2 ; absence de condamnation pénale et indépendance financière complète.
- > **Assainissement des secteurs économiques concernés :** lutte contre la sous-enchère salariale et le travail au noir.
- > **Mesures d'accompagnement :** mise en place de permanences d'information et d'une bourse à l'emploi pour l'économie domestique.

[DOSSIER] « QUAND ON EST CLANDESTIN, ON N'A QUE DES PROJETS BLOQUÉS »

Originaires du Brésil, Suellen et Everton ont passé la moitié de leur vie à Genève. Sortis de la clandestinité, c'est un nouvel avenir qui se dessine.

À peine âgée d'un an, Livia est assise sur les genoux de sa maman et nous sourit. Ses parents disent ne pas encore réaliser: « *Tout a été tellement vite. Nous avons déposé notre demande de permis en décembre 2016. Après quelques semaines, la juriste du CSP nous a appelés pour nous annoncer que la décision était positive.* »

Everton n'a que 16 ans lorsqu'il rejoint sa mère à Genève, en 2000. Inscrit à l'école de commerce, il a un rêve: devenir pilote d'avion. Faute de permis, son projet de stage à la tour de contrôle de l'aéroport ne pourra pas se concrétiser.

Obligé de travailler dès l'âge de 17 ans, il trouve un emploi de nuit dans une boulangerie. Livraisons, repassage, achats, logistique... Il y assume toujours plus de respon-

sabilités. « *Mes employeurs m'ont toujours fait confiance.* » Très vite, il demande à son patron de le déclarer. « *Ce n'est pas parce que je n'avais pas de papiers que je ne voulais pas être en règle. Mon patron me promettait toujours de s'en occuper. Rien n'a été fait. J'ai fini par le quitter.* »

Suellen, elle, trouve du travail comme babysitter puis comme femme de ménage. Elle aussi a un rêve: « *J'ai toujours été attirée par le monde hospitalier. J'aimerais faire une formation dans le domaine de la santé.* »

Longtemps, Everton et Suellen sont restés fatalistes: « *Nous restions tant que cela était possible.* » Mais la naissance de leur fille aînée, en 2005, change la donne. « *Emily fait partie de l'équipe suisse « Kids » de natation synchronisée. Comment*

lui expliquer qu'elle ne pourra pas partir avec ses camarades pour des compétitions à l'étranger?»

C'est notamment sur le plan du logement que la famille vit ses heures les plus pénibles. Obligée de vivre en sous-location, elle a failli se retrouver à la rue à deux reprises. « *La première fois, Emily n'avait que quatre ans. Il était hors de question de lui faire subir cette précarité* », se souvient Everton.

Aujourd'hui, les parents d'Emily et de Livia se réjouissent de pouvoir envisager de nouveaux projets. « *Nous aimons cette ville. Nos deux filles y sont nées. Nous y avons fait de belles rencontres, des gens de toutes les nationalités qui nous ont fait confiance et nous ont aidés. Notre place est ici.* »

Carine Fluckiger

[+] PERMANENCES D'INFORMATION

Des permanences d'information sont organisées pour accueillir et conseiller les sans-papiers. Cet accompagnement est primordial: avant de déposer une demande, la personne doit être sûre de répondre aux critères de Papyrus. Des juristes et des bénévoles formés l'aident à constituer son dossier.

Les mardis, de 10h à 13h
Centre social protestant
Rue du Village-Suisse 14
1205 Genève

Plus d'infos sur
www.csp.ch/geneve/news

[+] POUR LES EMPLOYEURS AUSSI

Les permanences sont également ouvertes à toute personne qui emploie des sans-papiers. Les employeurs peuvent y bénéficier de conseils juridiques. Papyrus est en effet une excellente occasion de se mettre en règle!

Voir aussi
www.chequeservice.ch



(DOSSIER) « L'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS EST UN DES ATOUTS DE PYPYRUS »

L'ancienne conseillère d'État Martine Bruntschwig Graf était présente le 21 février dernier, aux côtés de Ruth Dreifuss, pour soutenir l'opération Papyrus lors de son annonce officielle.

Madame Bruntschwig Graf, pourquoi avez-vous apporté votre soutien au projet Papyrus ?

Voilà déjà quinze ans que le Canton de Genève cherchait une solution raisonnée à la problématique des sans-papiers. En 2005, j'ai eu à porter, en tant que présidente du Conseil d'État, le projet du gouvernement qui prévoyait, sous une forme moins aboutie, une régularisation individuelle dans un cadre et des critères bien définis. Ceci faisait suite à une motion du Grand Conseil adoptée très largement.

Papyrus répond à plusieurs principes auxquels j'adhère : sur le plan humain, il est inacceptable que tant de personnes vivent dans la clandestinité et dans la peur, alors qu'elles font partie de la vie économique et sociale. Sur le plan institutionnel, il n'est pas digne d'un État de droit de s'accommoder d'un secteur qui échappe aux lois. Enfin, sur le plan économique, rappelons que ces personnes sont là parce que nous avons besoin

d'elles. Elles ne prennent pas le travail des autres.

Quels sont selon vous les points forts de ce projet ?

La grande différence aujourd'hui par rapport aux démarches entreprises en 2005 est que l'autorité fédérale a accepté d'entrer en matière. Elle réside également dans l'engagement des associations : grâce à elles, une personne en situation irrégulière peut s'informer sur ses chances d'obtenir un permis sans prendre le risque de se dénoncer par la même occasion.

La force de l'opération Papyrus tient enfin dans ses trois piliers : une solution de régularisation au cas par cas, sur la base de critères transparents ; la lutte contre le travail au noir ; l'exigence d'intégration socioprofessionnelle enfin. La mise en place d'une bourse de l'emploi permettra de rendre plus transparent le marché du travail domestique. Les contrôles auprès des employeurs préviennent le risque d'un effet d'appel d'air.

Certains pensent que l'on ne doit pas « récompenser » en les régularisant des personnes qui sont venues illégalement en Suisse. Que leur répondez-vous ?

Il faut être deux pour danser le tango ! Ces personnes sont venues parce qu'il y avait des employeurs qui étaient prêts à les

« POUR L'EMPLOYÉ
COMME POUR L'EMPLOYEUR,
IL N'EST PAS VIABLE
DE DEMEURER DANS
LA CLANDESTINITÉ. »

engager. Tout le monde a profité du système. La régularisation de personnes qui sont intégrées, qui travaillent et dont les enfants sont scolarisés à Genève, répond à une nécessité et à une exigence de justice.

Qu'avez-vous à dire aux familles et aux employeurs qui emploient des personnes clandestines ?

Pour l'employé comme pour l'employeur, il n'est pas viable de demeurer dans la clandestinité. Certains prétendent employer des sans-papiers pour leur « rendre service ». Je ne veux pas l'entendre. Il ne s'agit pas de charité, mais de rapports contractuels. Sous prétexte de rendre service, les employeurs cautionnent un système d'exploitation et de dépendance. Des mesures comme le Chèque service permettent de se mettre à jour sans problème.

Pensez-vous que cette opération genevoise fera des émules en Suisse ?

En Suisse, beaucoup de choses se règlent de manière intercantonale, à condition que les sujets concernent une majorité de cantons. Or, le problème des sans-papiers est spécifique à certains cantons : Genève, Berne, Bâle-Ville, Zurich et Vaud. Il éveille davantage d'intérêt maintenant, mais cela prendra du temps.

Propos recueillis par
Carine Fluckiger



(+) L'INVITÉE

Née en mars 1950, Martine Bruntschwig Graf est connue pour sa carrière politique, à Genève comme sous la Coupole, et pour ses nombreux engagements.

Conseillère d'État genevoise entre 1993 et 2005 en charge de plusieurs dicastères, elle a également siégé au Conseil national comme députée libérale-radical de 2003 à 2011.

Elle est notamment la présidente de l'Association pour la prévention de la torture et de la Commission fédérale contre le racisme.

(MON JOB AU CSP) « L'ASSISTANT SOCIAL A UNE RESPONSABILITÉ SUR LE PLAN COLLECTIF »

Anne-Marie Hirt, assistante sociale, s'apprête à tirer sa révérence après plus de vingt-cinq années passées au sein du Service social du CSP.

Une carrière quasiment entièrement consacrée au CSP. Cette longévité exceptionnelle, Anne-Marie Hirt l'attribue à un choix et à la mission du CSP, qui lui a permis d'exercer son travail en profonde adhésion avec ses valeurs.

L'expérience antérieure d'Anne-Marie comme jeune assistante sociale en France, à Neuchâtel et à Genève, l'a très tôt convaincue : il n'y a pas de travail social sans portée collective. « L'assistant social n'a pas pour seul rôle de régler des problèmes individuels. Il doit aussi prendre de la hauteur, repérer les problématiques récurrentes, en témoigner auprès des autres acteurs sociaux et des autorités. »

Être créatif, agir sur le plan préventif aussi bien que curatif : telles sont les exigences qu'Anne-Marie s'applique et que le CSP lui donne la possibilité de concrétiser. « Travailler au CSP, c'est s'engager

avec l'étroit appui de ses collègues et accepter des responsabilités qu'on n'assumerait pas forcément ailleurs. »

C'est aussi, dit-elle, « être toujours en situation d'apprentissage ». C'est que, en plus d'un quart de siècle, le contexte social s'est profondément modifié. « En 1991, lorsque je suis arrivée au CSP, il n'y avait pas encore d'assurance maladie obligatoire. Le cadre législatif a énormément évolué pendant tout ce temps, de même que les enjeux sociétaux. À mes débuts, nos consultants venaient notamment pour des problèmes d'assurances sociales. Aujourd'hui, on reçoit en majorité des personnes confrontées au surendettement, avec des dettes de plus en plus lourdes. D'où l'importance d'un travail de prévention ! »

De plus en plus de personnes, observe-t-elle encore, sollicitent le CSP. « Les dossiers sont devenus



© Alberto Campi

plus complexes et les personnes qui nous consultent cumulent souvent plusieurs problématiques. »

Anne-Marie s'apprête à embrasser une nouvelle vie. Le CSP la remer-

cie pour son magnifique engagement et lui souhaite une heureuse retraite et beaucoup de plaisir pour la suite.

Carine Fluckiger

(CRI DE LA RÉDACTION) PÉNALISER LES RÉFUGIÉS QUI VEULENT ÉTUDIER ?

D'un côté, une injonction à l'intégration. De l'autre, un accès extrêmement restrictif aux études. Une profonde incohérence pèse sur les réfugiés qui souhaitent étudier en Suisse.

Beaucoup de personnes réfugiées en Suisse sont en âge d'étudier à l'université. Certaines ont dû interrompre leur formation en raison de leur fuite ; d'autres, dont le diplôme n'est pas reconnu, doivent la compléter avant de pouvoir exercer leur métier en Suisse.

Les aspirants étudiants s'exposent à un parcours semé d'embûches : disposer de connaissances suffisantes en français, faire reconnaître leur diplôme étranger, comprendre notre système universitaire et s'y orienter, réunir des documents qu'ils n'ont pas forcément pris en fuyant leur pays, etc.

ÉTUDIER ET SUBSISTER

Une fois tous ces obstacles surmontés, il reste encore à trouver des moyens de subsistance. La législation genevoise applique, dans le meilleur des cas, un barème d'aide sociale inférieur à ceux qui veulent étudier, une aide réduite qui ne suffit pas pour vivre dignement. La logique ? « L'aide sociale n'a pas vocation à financer des études et des personnes en formation », comme le rétorque l'Hospice général pour les cas que nous suivons.

Ce raisonnement, qui s'applique aussi aux Suisses, ne tient pas compte de la situation spécifique des réfugiés, et encore moins de l'injonction qu'on leur adresse de

se former pour mieux s'intégrer. On arrive au final dans la situation absurde où certains réfugiés qualifiés et motivés abandonnent leurs études et doivent parfois renoncer à exercer un métier qu'ils ont appris.

INTÉGRATION VS DÉCLASSEMENT

C'est ce qu'on appelle un déclassement ou une déqualification, et c'est dans l'intérêt de tous de l'éviter. Des réfugiés qualifiés seront en effet mieux intégrés et plus motivés à contribuer à leur société d'accueil.

L'Université de Genève et les acteurs concernés ont mis en place

un programme – « Horizon académique » – qui vise à encourager l'accès aux études pour les réfugiés, qui peuvent s'inscrire en tant qu'auditeurs libres pour deux semestres, bénéficier de cours de français avancés et trouver le soutien d'un mentor en la personne d'un étudiant suisse. C'est un pas dans la bonne direction, mais plusieurs obstacles, comme celui des moyens de subsistance que nous évoquons plus haut, continuent d'entraver la possibilité d'effectuer un cursus complet avec un diplôme à la clé. Le CSP continue d'interpeller les autorités sur ces questions pour élaborer avec elles des solutions intelligentes.

Aldo Brina

(ADRESSES)

LA BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

LA BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

LA BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

LA BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

LA RENFILE PLAN-LES-OUATES

Chemin de la Cartouchière
T 022 794 55 40

LE RAMASSAGE

Service de ramassage gratuit. Votre mobilier et les objets en bon état à offrir au CSP sont récupérés par notre équipe. Contactez-nous pour fixer un rendez-vous.
T 022 884 38 00
ramassage@csp-ge.ch
www.csp.ch

**(SOUTENIR LE CSP)
UNE SOIRÉE POUR
LES « WORKING POORS »**

De plus en plus, le Service social du CSP est sollicité par des personnes qui travaillent, qui cumulent même parfois plusieurs emplois, mais qui ne parviennent pas à faire face aux charges courantes.

Pour leur venir en aide, le CSP organise une grande soirée de soutien, le 29 septembre prochain, au Théâtre Forum Meyrin. Après un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire, cette soirée se poursuivra avec un spectacle lumineusement interprété par deux comédiens hors du commun. Unanimement applaudi par la critique, « Richard III » tient autant du théâtre que du cirque.

Venez nombreux à cette soirée et n'hésitez pas à en parler à vos amis.

Informations et réservations:
www.csp.ch/geneve



(BRÈVES) 11^E MARCHÉ DE GALIFFE : LES PIEDS À PEINE SECS !

Le 6 mai dernier avait lieu le 11^e Marché de Galiffe, un événement convivial à l'occasion duquel le parc Galiffe s'habille tôt le matin de stands variés. Plantons, fleurs, arbustes, préparations diverses, initiatives personnelles ou associatives étaient proposées au public en soutien aux activités de l'Atelier Galiffe.

Trois heures sans pluie, quatre heures avec... Malgré les caprices

de la météo, la magie a opéré. Plaisir de la rencontre de tous ceux qui apprécient les plantes passionnément. Echanges bienveillants et conseils avisés partagés.

L'Atelier Galiffe remercie tous ceux qui ont rendu cette journée possible – donateurs, participants, visiteurs – et se réjouit de vous retrouver l'année prochaine !

S.M.

(IMPRESSUM)

Edition genevoise
Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4
IBAN
CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage
7500 exemplaires

Rédactrice en chef
Carine Fluckiger

Impression
Baudat imprimerie

Ont collaboré à ce numéro
Alain Bolle (directeur), Adrien Busch (Service social), Rémy Kammermann (Service juridique), Sylvie Mundler (Atelier Galiffe) et Vanessa Santantoniou (Communication)

Relecture
Denis Fazan

Conception et réalisation
Buxum-communication.ch

© Camille Bierens de Haan

